

2018- MALADIES DE PARKINSON

FORMATION DE :
Anne RITTIE-BURKHARD, Orthophoniste

HOTEL DE LA JAMAGNE, 2 Bd de La Jamagne 88400 GERARDMER

Le 28/06/2018 de 9:00 à 12:30 et de 13:30 à 17:30

Le 29/06/2018 de 9:00 à 12:30 et de 13:30 à 17:00

Ce programme permet de valider un DPC en 2018, mais il est également possible de participer à la partie présentielle de la formation en modalité non DPC

CADRE DE LA FORMATION

Type de programme :
Formation en présentiel de 2 jours.

Orientation(s) :

L'intervention orthophonique dans les troubles d'origine neurologique :
L'accompagnement orthophonique auprès des personnes atteintes de maladie de Parkinson.

Méthode(s) :
Pédagogique et cognitive.

Objectifs pédagogiques de la formation :

Objectif principal de cette action de formation : à l'issue de cette formation, l'orthophoniste sera capable de prendre en charge un patient atteint de maladie de Parkinson. Nous tiendrons compte des recommandations de la HAS.

-Objectifs intermédiaires :

- Identifier les troubles généraux dans la maladie de Parkinson et les autres syndromes parkinsoniens.
- Définir les troubles de la voix, de la parole, de la déglutition, les troubles du graphisme dans la maladie de Parkinson, discerner les troubles cognitifs non démentiels.
- Examiner les troubles du graphisme, la dysarthrie et de dysphagie chez un patient atteint de maladie de Parkinson.

- Mettre en place une prise en charge thérapeutique auprès d'un patient atteint de maladie de Parkinson.
- Informer sur le rôle de l'orthophoniste dans la maladie de Parkinson.
- Organiser une action de prévention.

Objectifs portant sur l'analyse des pratiques :

Moyens d'encadrement, pédagogiques et techniques :

Moyens d'encadrement :

La formatrice sera présente pendant les 2 jours de l'étape cognitive , en présentiel.

Un organisateur-animateur de SOLFormation sera présent lui-aussi pendant ces 2 jours.

Il sera chargé des relations avec les stagiaires et pourra être contacté pour toute demande de renseignements concernant ce stage. Il s'agit de :

Anne DELATTE- 03 29 37 23 85 - anne.delatte7@orange.fr

72 rue d'Alsace - Thaon Les Vosges - 88150 CAPAVENIR VOSGES

Moyens pédagogiques : Partie théorique avec diaporamas, illustrations, vidéos, exemples pratiques et une partie pratique active avec des critiques de vidéos, des manipulations, des mises en situation, des études de cas.

Supports techniques : diaporamas version papier pour les stagiaires, vidéos, listes d'exercices, produits et matériels utilisés dans la pratique.

Moyens permettant de suivre l'exécution de la formation :

Une liste d'émargement sera signée au début de chaque demi-journée.

Modalités d'évaluation de la formation : un questionnaire de satisfaction sera fourni aux participants à la fin des 2 jours en présentiel. Ce questionnaire concerne tous les stagiaires.

Modalités d'évaluation des acquis des connaissances : un questionnaire d'évaluation des connaissances sera remis aux participants à la fin des 2 jours en présentiel. Il permettra d'évaluer les connaissances acquises. Ce questionnaire concerne tous les stagiaires.

Moyens permettant d'apprécier les résultats de la formation :

Modalités d'évaluation de la formation : un questionnaire de satisfaction sera fourni aux participants à la fin des 2 jours en présentiel. Ce questionnaire concerne tous les stagiaires.

Modalités d'évaluation des acquis des connaissances : un questionnaire d'évaluation des connaissances sera remis aux participants à la fin des 2 jours en présentiel. Il permettra d'évaluer les connaissances acquises. Ce questionnaire concerne tous les stagiaires.

A l'issue de l'action de formation, une attestation de fin de formation sera délivrée au stagiaire. Le suivi de la formation ne donne pas lieu à délivrance de diplôme, certificat ou de tout autre document la sanctionnant.

Public concerné par l'action de formation : Orthophoniste.

PROGRAMME DE LA FORMATION

L'accompagnement orthophonique auprès des personnes atteintes de maladie de Parkinson - le 28/06/2018, 1ère ½ journée de 9:00 à 12:30 :

8h30 Accueil des stagiaires autour d'un café/thé. Remise du livret d'accueil.

9h : Présentation de l'intervenant et des stagiaires. Résumé de l'analyse des réponses au questionnaire de pré-formation.

9h30 -11h : Présentation théorique

- Aspects généraux de la maladie de Parkinson
- Les syndromes parkinsoniens
- Les troubles de la voix, de la parole et de la déglutition dans la maladie de Parkinson
- Les troubles du graphisme dans la maladie de Parkinson
- Les troubles cognitifs dans la maladie de Parkinson Quizz

11h - 11h15 : Pause

11h15 - 12h25 : Bilan de la dysarthrie et de la déglutition : présentation d'échelles et d'épreuves d'évaluation de la voix et de la parole et de la dysphagie

12h25 - 12h30 : Récapitulation des points importants de la matinée

L'accompagnement orthophonique auprès des personnes atteintes de maladie de Parkinson - le 28/06/2018, 2nde ½ journée de 13:30 à 17:30 :

13h30 - 14h00 : Bilan du graphisme : comment évaluer le graphisme

14h - 14h30 : Fin et précisions concernant l'évaluation des troubles vus en deuxième partie de matinée : temps d'échanges et de questions

14h30 - 17h00 : Distribution de protocoles, répartition en binôme et mise en pratique. Retour sous forme d'un compte-rendu oral du bilan réalisé. Retour du formateur.

17h - 17h30 : Conclusion de la première journée. Retour du formateur et des stagiaires. Questions et précisions en fonction des retours. Présentation de la deuxième journée.

L'accompagnement orthophonique auprès des personnes atteintes de maladie de Parkinson - le 29/06/2018, 1ère ½ journée de 9:00 à 12:30 :

9h - 9h15 : Accueil des stagiaires, retours sur la première journée. Questions-réponses. 9h15 - 11h : Principes de prise en charge de la dysarthrie parkinsonienne (travail analytique, travail sur le souffle, l'intensité vocale, la prosodie, l'articulation, rôle du feed-back, présentation d'études scientifiques concernant des protocoles existants). Présentation de matériel utile à chaque type de rééducation. Illustrations des outils proposés avec des séquences filmées de patients.

11h - 11h15 : Pause

11h15 - 12h25 : Principes de prise en charge de la dysphagie : méthodes directes et indirectes. Présentation et dégustation de produits alimentaires (épaississants, eaux gélifiées, compléments alimentaires) et du matériel utile à ce type de rééducation.

12h25 - 12h30 : Récapitulation des points importants de la matinée.

L'accompagnement orthophonique auprès des personnes atteintes de maladie de Parkinson - le 29/06/2018, 2nde ½ journée de 13:30 à 17:00 :

13h30 - 14h : Prise en charge du graphisme : principes d'une rééducation évolutive et présentation de matériel utile à ce type de rééducation.

14h - 14h15 : Le rôle de l'orthophoniste dans la prévention dans la maladie de Parkinson : présentation d'une campagne menée en Champagne-Ardenne, distribution de flyers et affiches pour les salles d'attente.

14h15 - 16h15 : Présentation d'études de cas apportées par la formatrice et par les stagiaires : critiques, évaluation et projet thérapeutiques à partir de situations filmées : participation active des apprenants à l'aide d'une ardoise ou d'une synthèse sur le paper-board.

16h15 - 16h30 : Les limites de la prise en charge et la fin de vie. La loi Léonetti en quelques mots.

16h30 - 16h45 : Synthèse des deux jours.

16h45 - 17h : 2 Questionnaires :

- de satisfaction ;
- de connaissances pour permettre à l'organisme de juger des acquis de connaissances et de l'impact de la formation sur les pratiques.

FIN

INFORMATIONS PRATIQUES

Durée de la formation : 14 heures et 30 minutes.

Coût de la formation : 350,00 euros TTC.

Coût de la formation en modalité DPC : 420,00 euros TTC.

Participants : 25

Lieu(x) de la formation : HOTEL DE LA JAMAGNE, 2 Bd de La Jamagne 88400 GERARDMER

INSCRIPTION

Tous les professionnels doivent être inscrits auprès de SOLFormation.

Les professionnels libéraux qui souhaitent valider leur DPC au titre de cette formation doivent également s'inscrire sur le site www.mondpc.fr. Ils seront guidés dans leurs démarches tout le long de leur inscription. Attention veillez à ne pas commettre d'erreur dans la saisie de votre courriel.

Pour accéder rapidement à cette formation, entrez 47641800001 à la rubrique Référence programme ANDPC et cliquez sur rechercher.

Professionnels salariés :

Cette formation permet aux professionnels qui le souhaitent de valider leur DPC pour 2018.

Il est également possible de participer à cette formation sans validation du DPC en assistant uniquement à (aux) étape(s) cognitive(s).

Le professionnel salarié peut se préinscrire auprès de SOLFormation, cette inscription devra être confirmée par son employeur.

L'employeur inscrit le professionnel salarié à la formation et règle à SOLFormation le coût de la formation.

Une convention sera adressée à l'employeur qu'il devra signer et renvoyer à SOLFormation.

Professionnels libéraux :

Cette formation permet aux professionnels qui le souhaitent de valider leur DPC pour 2018.

Frais de participation :

Programme susceptible d'être éligible à une prise en charge FIF-PL ou DPC.

ATTENTION : le 1^o jour un accueil est prévu dès 8H30.

N'hésitez pas à réserver une chambre à l'hôtel qui nous accueille pour cette formation :

<http://www.jamagne.com/>

Pour bénéficier de ce dispositif, le professionnel doit :

- Participer, dans les délais impartis, aux étapes évaluatives.
- Assister à la totalité de(s) étape(s) cognitives (présence attestée par la signature d'une feuille d'émargement à chaque demi-journée).

Il est également possible de participer à cette formation sans validation du DPC en assistant uniquement à (aux) étape(s) cognitive(s).

Le professionnel s'inscrit à la formation et règle à SOLFormation le coût de la formation.

Une convention sera adressée au professionnel, qu'il devra signer et renvoyer à SOLFormation.